

# LORSQUE L'ENFANT PARAÎT



Papier à en-tête de l'institution Grimaud Meissonnier.  
Château Saint-Ange à Montfavet.  
Arch. dép. Vaucluse 1 J 905

Les pensionnaires de l'institut pour sourds-muets, bégues et anormaux jouent avec des cerceaux, des cordes, aux billes, au criquet et au ballon peut-être. Les jeux existent depuis longtemps, mais, au XIX<sup>e</sup> siècle, une industrie du jouet se développe en parallèle à la production artisanale ou familiale. Il existe une production de luxe, toutefois de nombreux jouets plus modestes sont vendus par des colporteurs ou des bimbetotiers.



Papier à en-tête de la Confiserie Ribaud à Valréas.  
Musée départemental du cartonnage et de l'imprimerie de Valréas

Ce confiseur vend des boîtes et des coffrets pour les baptêmes. Ce qui peut nous sembler évident aujourd'hui l'est assez peu au XIX<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à cette époque, le baptême se faisait dans les trois jours de la naissance de l'enfant. Cette règle des trois jours a été reprise par le code Napoléon en 1804 pour s'appliquer à la déclaration de l'enfant à l'état civil. Le baptême est alors organisé plus tard pour devenir progressivement une vraie fête à laquelle la mère peut participer. Des produits spécifiques, comme les dragées, sont alors confectionnés et commercialisés.